



COLLOQUE

# DROIT DE LA CONSTRUCTION

Centre des Congrès - ANGERS

13 novembre 2015

8h30 – 16h30



Journée de formation et d'échange organisée par les Avocats d'Angers

## PROUVER : C'EST GAGNER ?

### Intervenants

#### Avocats au Barreau d'Angers

Nicolas Bédon

Laurent Bézie

Romain Blanchard

Jean Brouin

Christophe Buffet

Thibault Caillet

Olivier Gan

Régine Gaudré

Magali Guignard

Patrice Hugel

Céline Lerouge

Philippe Rangé

### Invités

Geneviève Le Callennec  
Magistrat

Philippe Gounaud  
Expert judiciaire

Entrée libre\*

Déjeuner sur place  
(30 € / pers.)  
Clôture à 16h30

Pour tout contact Ordre  
des avocats d'Angers :  
02 41 25 30 70

\*Pour les avocats,  
participation aux frais  
- 2 ans au tableau : 50 €  
+ 2 ans au tableau : 100 €  
(déjeuner non compris)

■ 8h30 - Café d'accueil

■ 9h00 - Mot d'accueil du Bâtonnier Jean Brouin (spécialiste en droit immobilier)

■ INTRODUCTION SUR L'IMPORTANCE DU DROIT DE LA PREUVE

Patrice Hugel (spécialiste en droit immobilier)

■ LES PREUVES A L'EPREUVE DU CHANTIER...POUR GAGNER DEMAIN

• *Les incontournables*

Thibault Caillet et Magali Guignard (spécialistes en droit immobilier)

• *Les préventifs : constats et référés*

Régine Gaudré et Christophe Buffet (spécialiste en droit immobilier et droit public)

• *Point de vue du magistrat et de l'expert*

Geneviève Le Callennec (Vice-Présidente au Tribunal de Grande Instance d'Angers)

et Philippe Gounaud (Président de la Compagnie des experts judiciaires près de la cour d'Appel d'Angers)

■ LES PREUVES A L'EPREUVE DU LITIGE...POUR EVITER LE PROCES

• *Expertise DO : économie de preuve ou preuve économique ?*

Thibault Caillet et Magali Guignard (spécialistes en droit immobilier)

• *Preuves facultatives : le poids des mots le choc des photos ?*

Philippe Rangé et Laurent Bézie

■ 12h30 - Déjeuner

■ 14h00 - Reprise des travaux

■ LES PREUVES A L'EPREUVE DU PROCES...POUR GAGNER D'AVANCE ?

• *Au commencement : quelques mesures judiciaires*

Olivier Gan et Patrice Hugel (spécialiste en droit immobilier)

• *Référé expertise : la Rolls-Royce des preuves ?*

Romain Blanchard et Nicolas Bédon (spécialiste en droit immobilier)

• *Point de vue du magistrat et de l'expert*

Geneviève Le Callennec (Vice-Présidente au Tribunal de Grande Instance d'Angers)

et Philippe Gounaud (Président de la Compagnie des experts judiciaires près de la cour d'Appel d'Angers)

■ REVUE DE JURISPRUDENCE EN DROIT DE LA CONSTRUCTION

Laurent Bézie

■ 16h30 - Fin des travaux : conclusion du Bâtonnier



# COUPON-REPONSE

## PROUVER : C'EST GAGNER ?



M .....

Profession .....

Mail .....

assistera au colloque       ne déjeunera pas

déjeunera - nombre de personne(s) : .....

Je vous envoie par courrier un chèque de ..... € libellé à l'Ordre des Avocats d'Angers

Déjeuner : 30 € par personne (réponse impérative avant le 03 novembre 2015)  
Avocats, participation aux frais : - 2 ans au tableau : 50 € / + 2 ans au tableau : 100 € (déjeuner non compris)

A renvoyer à l'Ordre des Avocats d'ANGERS  
BP 43079  
49017 ANGERS CEDEX 02  
contact@barreau-angers.org